

## APPEL A CANDIDATURES POUR LA FOURNITURE DES PNEUS UTILISES LORS DES MANCHES NATIONALES EN TOUT-TERRAIN 1/10<sup>EME</sup> ÉLECTRIQUE SE DEROULANT SUR PISTES « HERBE » (SYNTHETIQUE ET NATURELLE) A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020.

Mesdames, Messieurs,

Un choix pour les pneus qui seront utilisés lors des manches nationales en Tout-Terrain 1/10<sup>ème</sup> Électrique se déroulant sur pistes « herbe » (synthétique et naturelle) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2020, doit être maintenant effectué.

Ce choix sera tacitement reconduit pour une année supplémentaire, sauf problèmes liés à l'approvisionnement, aux tarifs, à la qualité du produit, ou à tout changement réglementaire international (EFRA ou IFMAR) venant à remettre en cause d'une quelconque façon le choix initialement effectué.

Ce choix porte sur les pneus avant 4X4 et arrière 4X4/4X2 « buggies ».

Si vous êtes intéressés, vous devrez :

1. Envoyer un dossier à l'adresse de la Fédération Française de Voitures Radio Commandées à l'attention du Président avec les renseignements suivants :

Nom du fabricant

Garantie d'un stock suffisant pour permettre un approvisionnement régulier au plus tard le 15 janvier 2020 et tout au long de la période susvisée.

Réseau de distribution (il faut que n'importe quel magasin de modélisme puisse être approvisionné quel que soit son volume de commandes)

A titre confidentiel prix de vente HT maximum aux magasins garanti pour toute la période concernée. Il n'est en effet pas dans les attributions de la fédération d'intervenir dans la politique commerciale de distribution des produits et il n'est donc pas possible de raisonner sur le prix de vente public TTC, chacun étant libre de pratiquer la marge qu'il souhaite ; Un prix de vente public « conseillé » TTC devra être toutefois indiqué, à titre purement informatif.

Si le pneu est vendu sans insert, ni mousse, le prix des mousses ou inserts conseillés pour être utilisés avec le pneu présenté, devra aussi être indiqué (prix de vente HT maximum aux magasins et prix de vente public « conseillé » TTC).

L'enveloppe devra bien comporter vos nom et adresse, la mention « proposition pneus herbe TT 1/10 électrique » et une référence. La proposition elle-même devra être faite sur du papier sans en tête avec seulement la référence indiquée sur l'enveloppe pour garantir l'impartialité du choix (les enveloppes resteront au secrétariat jusqu'à la fin de la sélection).

2. Faire parvenir au responsable national de la discipline (Christophe JADOT, 13 rue Eugène Thiery 08300 RETHEL) :

- 6 paires des pneus avant et 10 paires des pneus arrière proposés dans la dureté que le candidat jugera la plus représentative vis à des vis des critères ci-après mentionnés, pour une utilisation sur piste sèche,
- 6 paires des pneus avant et 6 paires des pneus arrière proposés dans la dureté que le candidat jugera la plus adéquate pour une utilisation sur piste mouillée.

Si le pneu proposé est commercialisé d'origine sans mousse, ni insert, le candidat devra aussi joindre aux pneus, des mousses ou inserts dans les mêmes quantités.

Ces échantillons permettront à des pilotes sélectionnés par le responsable national de la discipline, de procéder à des essais comparatifs quant à, savoir :

- La qualité de fabrication du produit,
- Sa qualité de montage/collage,
- Les performances,
- L'usure,
- Et sa polyvalence (deux/quatre roues motrices, pistes ...).

En outre, seront pris en compte aussi :

- La fourniture ou non d'origine de mousses ou d'inserts,
- Le prix,
- Et l'existence ou non d'une gomme pour pistes « mouillées ».

La date limite d'envoi du dossier et des échantillons est fixée au 6 mai 2019, cachet de la poste faisant foi.

La sélection sera faite pour le 20 novembre 2019 au plus tard et communiquée sur le site de la Fédération.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Christophe JADOT

Vice-Président FFVRC, Responsable national Tout-Terrain 1/10ème Électrique